



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.11/2007/3

3 avril 2007

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

Groupe de travail préparatoire spécial  
composé de hauts fonctionnaires  
«Un environnement pour l'Europe»

Quatrième réunion  
Genève, 30 mai-1<sup>er</sup> juin 2007  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
Ordre du jour provisoire de la sixième Conférence ministérielle  
«Un environnement pour l'Europe»

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
«UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE»<sup>1,2</sup>**

**Introduction**

Comme suite à la demande formulée à la troisième réunion du Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires chargés de préparer la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» et à la quatrième réunion du Comité exécutif (ECE/CEP/AC.11/2006/9 et ECE/CEP/AC.11/EXECOM/2006/3), le secrétariat, en concertation avec le Président, a établi un projet d'ordre du jour de la Conférence. Ce premier projet a été examiné à la cinquième réunion du Comité exécutif (14-15 février 2007). Le projet révisé intègre les orientations données par le Comité exécutif et est soumis dans le présent document au Groupe de travail pour approbation.

---

<sup>1</sup> Qui doit s'ouvrir le mercredi 10 octobre 2007 à 9 heures au Sava Center de Belgrade.

<sup>2</sup> Le présent document a été soumis à la date indiquée plus haut pour que les consultations puissent se tenir avec les États membres.

Afin de faciliter les débats, un tableau récapitulatif le projet révisé d'ordre du jour de Belgrade figure dans l'annexe au présent document.

## I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture officielle de la Conférence et adoption de l'ordre du jour.
2. Évaluation et mise en œuvre:
  - a) État de l'environnement et surveillance et évaluation;
  - b) Mise en œuvre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement et conclusions des études de performance environnementale de la CEE-ONU.
3. Éducation en vue du développement durable.
4. Diversité biologique.
5. Renforcement des capacités:
  - a) Progrès et perspectives de la mise en œuvre de la Stratégie pour l'environnement de l'EOCAC et de l'Initiative concernant le développement durable en Asie centrale;
  - b) Perspectives de l'Europe du Sud-Est.
6. Partenariats:
  - a) Politiques environnementales et compétitivité et finance internationales;
  - b) Partenariats pour le soutien à la mise en œuvre des politiques environnementales.
7. L'avenir du processus.
8. Clôture de la Conférence.

## II. ANNOTATIONS

### Mercredi 10 octobre 2007

#### **Point 1. Ouverture officielle de la Conférence et adoption de l'ordre du jour**

*Séance plénière, 9 heures-10 heures*

1. Un représentant de haut rang de la Serbie ouvrira la Conférence. La Conférence adoptera son ordre du jour provisoire.

#### Documents de catégorie 1

Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Recueil de résumés des documents destinés à la Conférence de Belgrade  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

**Point 2. Évaluation et mise en œuvre**

2. La séance débutera par des observations liminaires du Président de la Conférence (cinq minutes maximum).

**a) État de l'environnement et surveillance et évaluation**

*Séance plénière, 10 heures-12 heures*

3. Cette séance sera consacrée à préparer le terrain pour la suite de la Conférence. L'état actuel de l'environnement en Europe, les évolutions essentielles et les principaux domaines de réussite ou de préoccupation seront décrits dans une présentation de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) sur son quatrième rapport paneuropéen d'évaluation de l'état de l'environnement (évaluation de Belgrade) (quinze minutes maximum).

4. Cette présentation sera suivie d'un débat<sup>3</sup> (trois minutes maximum par intervention) sur les principales conclusions du rapport de Belgrade et le rôle de la surveillance et de l'évaluation dans l'élaboration des politiques environnementales.

5. La Conférence voudra peut-être prendre une décision sur la préparation de la prochaine évaluation paneuropéenne et approuver les recommandations et directives présentées au titre de ce point subsidiaire de l'ordre du jour.

Documents de catégorie 1

L'environnement de l'Europe: quatrième rapport d'évaluation, avec résumé  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

La surveillance et l'évaluation comme outils efficaces de la politique environnementale  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

- Principes d'application d'indicateurs environnementaux et établissement d'un rapport d'évaluation de l'état de l'environnement sur la base d'indicateurs (ECE/BELGRADE.CONF/2007/.../Add.1);
- Directives sur le renforcement de la surveillance de l'environnement et la publication d'informations sur l'état de l'environnement par les entreprises (ECE/BELGRADE.CONF/2007/.../Add.2).

---

<sup>3</sup> La liste des orateurs sera ouverte à l'approche de la date de la Conférence. Il est toutefois loisible aux États membres d'informer d'ores et déjà le secrétariat qu'ils souhaitent faire des discours sur la base de l'ordre du jour provisoire de la Conférence.

Documents de catégorie II

Indicateurs environnementaux et rapports d'évaluation établis sur la base d'indicateurs (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

L'état des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans la région de la CEE-ONU (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Surveiller les priorités: adapter les objectifs et indicateurs relatifs à l'eau, à l'assainissement et à la préservation de l'environnement à long terme aux conditions de l'Europe et de l'Asie centrale (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

**b) Mise en œuvre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement et conclusions des études de performance environnementale de la CEE-ONU**  
*Séance plénière, 12 heures-13 heures*

6. Cette séance débutera par une allocution liminaire d'un ministre, sur les AME, suivie par une allocution liminaire d'un autre ministre, sur les EPE (dix minutes maximum par allocution).
7. Le débat sera ensuite ouvert sur ces deux questions (trois minutes maximum par intervention).
8. La Conférence aura à approuver les recommandations figurant dans les deux documents examinés.

Documents de catégorie I

Mise en œuvre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement de la CEE-ONU (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Enjeux critiques dans la mise en œuvre des politiques environnementales recensés par le Programme d'études de performance environnementale de la CEE-ONU (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Documents de catégorie II

Mesures en vue de la ratification du Protocole sur la responsabilité civile et l'indemnisation en cas de dommages causés par les effets transfrontières d'accidents industriels sur les eaux transfrontières dans la région de la CEE-ONU (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Progrès concernant la ratification et l'application de la Convention d'Aarhus dans la région de l'Europe du Sud-Est (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Progrès concernant la ratification et l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

## MANIFESTATIONS PARALLÈLES

### **Point 3. Éducation en vue du développement durable**

*Séance plénière, 14 h 30-16 h 30*

9. Cette séance (sur le thème «Apprendre les uns des autres: réalisations, difficultés et marche à suivre») réunira les ministres de l'environnement et de l'éducation des pays qui ont adopté la Stratégie de la CEE-ONU sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) à Vilnius (mars 2005) et d'autres États membres intéressés. La séance sera présidée par le pays qui préside le Comité directeur de la CEE-ONU sur l'EDD.

10. La séance débutera par une allocution de bienvenue du Ministre serbe de l'économie (cinq minutes maximum) suivie d'observations liminaires du Président (cinq minutes maximum). Trois allocutions liminaires seront prononcées, l'une par un ministre de l'éducation, une autre par un ministre de l'environnement et la troisième par un représentant de l'UNESCO (cinq minutes maximum par allocution). Les principales conclusions du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE-ONU sur l'EDD seront ensuite présentées (dix minutes maximum).

11. Les délégués seront invités à engager un débat interactif (trois minutes maximum par intervention). Ils auront à examiner les principaux sujets de préoccupation concernant la mise en œuvre des phases II et III de la Stratégie pour l'EDD en concentrant leurs interventions sur les réalisations, les difficultés et les mesures à prendre à l'avenir pour atteindre les six objectifs de cette stratégie de la CEE-ONU.

12. Les ministres voudront peut-être statuer sur l'orientation stratégique à adopter pour la poursuite du processus après la Conférence et adopter une déclaration sur l'EDD.

#### *Documents de catégorie I*

Déclaration commune des ministres de l'éducation et de l'environnement sur l'EDD  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

#### *Documents de catégorie II*

Apprendre les uns des autres: réalisations, difficultés et marche à suivre – premier rapport  
intérimaire sur l'application de la Stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Bonnes pratiques pour l'éducation en vue du développement durable dans la région de  
la CEE-ONU (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

### **Point 4. Diversité biologique**

*Table ronde, 16 h 30-18 h 30*

13. Cette séance prendra la forme d'une table ronde réunissant les ministres participant au processus de la Stratégie paneuropéenne sur la diversité biologique et paysagère et des ONG.

14. La table ronde débutera par les observations liminaires d'un président (cinq minutes maximum). Elle s'articulera autour de présentations liminaires sur les thèmes capitaux de la Résolution de Kiev relative à la diversité biologique. Les enseignements tirés de la mise en œuvre réussie d'activités régionales, sous-régionales, nationales et locales seront portés à la connaissance des parties prenantes, notamment des autorités nationales, régionales et locales, des ONG et réseaux de défense de l'environnement, des agriculteurs, des propriétaires terriens et des organisations forestières privées.

15. La table ronde donnera lieu à des recommandations en vue de soutenir le suivi de la Résolution de Kiev relative à la diversité biologique et la réalisation par les pays participants de l'objectif fixé pour 2010.

*Documents de catégorie I*

Déclaration de Belgrade sur la diversité biologique (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

*Documents de catégorie II*

Rapport sur l'état de l'application de la Résolution de Kiev relative à la diversité biologique: réalisations, défis et actions futures pour atteindre les objectifs du programme paneuropéen Biodiversité 2010 (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Le réseau écologique paneuropéen: bilan (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

La biodiversité en Europe - maintenant! – Recommandations de l'ECO-Forum européen pour la coopération paneuropéenne (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Évaluation des grands enjeux en matière de biodiversité en Europe du Sud-Est (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Intégration de l'environnement dans les politiques et l'exploitation agricoles et forestières (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

**Mardi 11 octobre 2007**

**Point 5. Renforcement des capacités**

**a) Progrès et perspectives de la mise en œuvre de la stratégie pour l'environnement de l'EOCAC<sup>4</sup> et de l'initiative concernant le développement durable en Asie centrale**

*Séance plénière et débat, 9 heures-11 heures*

16. La séance débutera par des observations liminaires d'un président (cinq minutes maximum), suivies d'une présentation par le Coprésident de l'Équipe spéciale du PEE du rapport

---

<sup>4</sup> Partenariat pour l'environnement dans la région de la CEE-ONU: Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale: cadre stratégique (ECE/CEP/105/Rev.1).

d'évaluation des progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'EOCAC (dix minutes maximum).

17. À l'issue de la présentation du rapport, un panel<sup>5</sup> examinera ses principales conclusions (cinq minutes maximum par membre du panel). Le débat sera ensuite ouvert (trois minutes maximum par intervention) pour évaluer les progrès accomplis par les pays de l'EOCAC dans la réalisation des objectifs de la Stratégie pour l'environnement de ces pays et cerner les difficultés futures.
18. La Conférence aura à statuer sur les conclusions de l'évaluation et la marche à suivre pour surmonter les principales difficultés environnementales rencontrées par les pays de l'EOCAC.
19. La Conférence voudra peut-être approuver aussi les Principes directeurs applicables à des systèmes efficaces d'octroi de permis environnementaux et se féliciter de l'initiative concernant l'évaluation stratégique de l'état de l'environnement.
20. Le rapport sur la mise en œuvre de la stratégie concernant le développement durable en Asie centrale sera présenté par un ministre de l'un des pays de cette sous-région. La Conférence voudra peut-être faire des observations sur les propositions d'action complémentaire.

#### Documents de catégorie I

Progrès en matière de gestion environnementale en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale, avec résumé (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Principes directeurs applicables à des systèmes efficaces d'octroi de permis environnementaux (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Initiative concernant l'évaluation stratégique de l'état de l'environnement (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Initiative concernant le développement durable en Asie centrale: progrès et perspectives (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

#### Documents de catégorie II

Rapport intérimaire sur les partenariats (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Évaluation de la réforme des systèmes de mise à exécution des normes environnementales en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Financement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

---

<sup>5</sup> Il est proposé que le panel soit composé de trois ou quatre ministres de la sous-région de l'EOCAC et animé par une personnalité éminente de la même sous-région.

Initiative sur l'eau de l'UE – Europe orientale, Caucase et Asie centrale  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Association régionale pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en  
Europe centrale et orientale, dans le Caucase et en Asie centrale  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Renforcement de la gouvernance en matière d'environnement en Europe orientale, dans  
le Caucase et en Asie centrale par le biais de programmes d'action pour l'environnement  
locaux (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

**b) Perspectives de l'Europe du Sud-Est**

*Séance plénière, 11 heures-13 heures*

21. La séance débutera par les observations liminaires d'un président (cinq minutes maximum), suivies d'allocutions liminaires de ministres de pays de l'Europe du Sud-Est sur les questions prioritaires retenues pour cette sous-région.
22. Le débat sera ensuite ouvert (trois minutes maximum par intervention).
23. La Conférence aura à prendre les décisions proposées dans les documents présentés pour ce point subsidiaire de l'ordre du jour.

*Documents de catégorie I*

Initiative de Belgrade: renforcement de la coopération en matière de changement  
climatique dans la région de l'Europe du Sud-Est – recommandations sur l'utilisation du  
Cadre d'action régional sur le changement climatique dans la région de l'Europe du  
Sud-Est et création d'un centre sous-régional du climat  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Stratégie/cadre/plan d'action pour la coopération en matière d'eaux transfrontières dans  
l'Europe du Sud-Est (ECE/BELGRADE.CONF/2007...) <sup>6</sup>

*Documents de catégorie II*

Acceptation et mise en œuvre en Europe du Sud-Est des accords multilatéraux de la CEE  
relatifs à l'environnement (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Investissements urbains consacrés à l'environnement en Europe du Sud-Est, 2001-2005  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Pour un écosystème de l'Adriatique sain et productif  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

---

<sup>6</sup> Si les pays concernés parviennent à s'accorder à ce sujet, par des négociations, avant la Conférence.



Politique de l'environnement en Europe du Sud-Est  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Protection et développement durable des régions de montagne de l'Europe du Sud-Est  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

**Point 6. Partenariats**

24. La séance débutera par les observations liminaires d'un président (cinq minutes maximum), suivies de deux tables rondes consécutives décrites ci-dessous.

25. La Conférence aura à prendre les décisions appropriées proposées dans les documents de catégorie I présentés au titre de ce point de l'ordre du jour.

**a) Politiques environnementales et compétitivité et finance internationales**  
*Table ronde, 15 heures-17 heures*

26. La table ronde débutera par une présentation de la CEE-ONU sur les principales conclusions relatives aux politiques environnementales et à la compétitivité internationale dans un contexte de mondialisation: défis pour les pays à faible revenu de la région de la CEE-ONU (dix minutes maximum), suivie d'allocutions liminaires de ministres et de représentants de haut rang du secteur privé, centrées sur l'intégration des préoccupations relatives aux politiques environnementales dans les stratégies nationales de développement économique; sur les arrangements institutionnels propres à assurer un dialogue continu entre les principales parties prenantes, la planification et la mise en œuvre de politiques environnementales efficaces et une intégration réussie de ces politiques; et sur la mobilisation des moyens de financement des priorités environnementales et la participation au Fonds d'investissement pour l'efficacité énergétique (cinq minutes maximum par allocution). Le débat sera ensuite ouvert (trois minutes maximum par intervention).

*Documents de catégorie I*

Politiques environnementales et compétitivité internationale à l'ère de la mondialisation: défis pour les pays à faible revenu de la région de la CEE-ONU  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Mobilisation des moyens de financer les priorités environnementales: recommandations pour l'avenir<sup>7</sup> (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Participation du secteur public au Fonds d'investissement pour l'efficacité énergétique  
(ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

*Documents de catégorie II*

Rapport du Comité de préparation des projets à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» à Belgrade (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

---

<sup>7</sup> Ces recommandations couvriront aussi la sous-région de l'Europe du Sud-Est.

Tendances du financement environnemental en Europe centrale, dans le Caucase et en Asie centrale (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Tendances du financement environnemental en Europe du Sud-Est: 2001-2005 (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Recommandations sur le paiement de redevances pour services écosystémiques en vue de la gestion intégrée des ressources en eau (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Intégration de l'environnement au développement économique durable (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

**b) Partenariats pour le soutien à la mise en œuvre des politiques environnementales**

*Table ronde, 17 heures-19 heures*

27. La table ronde<sup>8</sup> débutera par les allocutions liminaires de ministres et de représentants de haut rang du secteur privé (cinq minutes au maximum par allocution), centrées sur les questions abordées dans les documents de catégorie I présentés au titre de ce point subsidiaire de l'ordre du jour. Le débat sera ensuite ouvert (trois minutes maximum par intervention).

*Documents de catégorie I*

Partenariats avec le secteur privé (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Partenariats public-privé pour réduire la pollution atmosphérique causée par les véhicules en utilisant des combustibles sans plomb et à faible teneur en soufre (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Consommation et production durables (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Partenariat environnement et sécurité (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Coopération et cadres d'action pour la protection et le développement durable des régions de montagne en Europe (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Résumé du rapport intitulé «Delivering energy efficiency for competitive energy markets and a cleaner environment» (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

Déclaration sur l'efficacité énergétique et l'environnement (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

---

<sup>8</sup> Il est proposé que cette table ronde réunisse des responsables et décideurs de haut rang et des représentants d'organisations internationales et intergouvernementales, de la société civile et du secteur privé.

Documents de catégorie II

Assurer l'efficacité énergétique pour des marchés de l'énergie compétitifs et pour un environnement plus propre (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Financer l'efficacité énergétique pour atténuer l'effet des changements climatiques dans certains pays en transition (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Consommation et production durables en Europe du Sud-Est, en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

Consommation et production durables en Europe du Sud-Est (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/...)

**Vendredi 12 octobre 2007**

**Point 7. L'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe»**

*Séance plénière, 10 heures-12 h 30.*

28. La séance débutera par les observations préliminaires du Président de la Conférence (cinq minutes maximum). Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence aura à examiner le projet de déclaration ministérielle, y compris l'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe»<sup>9</sup>.

29. Les ministres voudront peut-être examiner et adopter la déclaration ministérielle.

Document de catégorie I

Projet de déclaration ministérielle (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

**Point 8. Clôture de la Conférence**

*Séance plénière, 12 h 30-13 heures*

30. Le Président de la Conférence récapitulera les résultats de celle-ci et les distribuera en tant que résumé du Président.

31. La Conférence clôturera ses travaux le 12 octobre 2007 à 13 heures.

Document de catégorie I

Résumé du Président (ECE/BELGRADE.CONF/2007/...)

---

<sup>9</sup> Les documents proposés qui sont pertinents pour l'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe» seront pris en compte, le cas échéant, pour l'établissement de la déclaration ministérielle.

**Annexe**

**SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DE BELGRADE**

<b>«UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE: CONSTRUIRE DES PASSERELLES VERS L'AVENIR»</b>					
	Évaluation et mise en œuvre		Renforcement des capacités et partenariats		La voie à suivre
	Première journée (Mercredi 10 octobre 2007)		Deuxième journée (Jeudi 11 octobre 2007)		Troisième journée (Vendredi 12 octobre 2007)
<i>Heures</i>	<i>Point/Point subsidiaire/sujet</i>	<i>Heures</i>	<i>Point/point subsidiaire/sujet</i>	<i>Heures</i>	<i>Point/point subsidiaire/sujet</i>
09 h 00-10 h 00  10 h 00-13 h 00	<b><u>Cérémonie d'ouverture</u></b> (1 heure) <i>(Séance plénière)</i>  <b><u>Évaluation et mise en œuvre</u></b> (3 heures) <i>(Séance plénière)</i>  a) État de l'environnement et surveillance et évaluation <sup>1</sup> (2 heures)  b) Application des AME et conclusions des études de performance environnementale de la CEE (1 heure)	09 h 00-13 h 00	<b><u>Renforcement des capacités</u></b> (4 heures)  a) Progrès et perspectives de la mise en œuvre de la Stratégie de l'EOCAC et de l'Initiative concernant le développement durable en Asie centrale (2 heures) <i>(Séance plénière et débat)</i>  b) Perspectives de l'ESE (2 heures) <i>(Séance plénière)</i>	10 h 00- 13 h 00	<b><u>L'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe»</u></b> (2,5 heures) <i>(Séance plénière)</i>  <i>Déclaration ministérielle<sup>2</sup>            (y compris l'avenir du processus)</i>  <b><u>Clôture de la Conférence</u></b> (0,5 heure) <i>(Séance plénière)</i> <i>Résumé du Président<sup>3</sup></i>
Déjeuner 13 h 00-14 h 30		Déjeuner 13 h 00-15 h 00		Déjeuner 13 h 00- 15 h 00	

«UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE: CONSTRUIRE DES PASSERELLES VERS L'AVENIR»					
	Évaluation et mise en œuvre		Renforcement des capacités et partenariats		La voie à suivre
	Première journée (Mercredi 10 octobre 2007)		Deuxième journée (Jeudi 11 octobre 2007)		Troisième journée (Vendredi 12 octobre 2007)
<i>Heures</i>	<i>Point/Point subsidiaire/sujet</i>	<i>Heures</i>	<i>Point/point subsidiaire/sujet</i>	<i>Heures</i>	<i>Point/point subsidiaire/sujet</i>
14 h 30-18 h 30	<b>MANIFESTATIONS PARALLÈLES</b> <u>Éducation en vue du développement durable</u> <sup>4</sup> (2 heures) <i>(Séance plénière)</i> <u>Diversité biologique</u> <sup>5</sup> (2 heures) <i>(Table ronde entre ONG et ministres)</i>	15 h 00-19 h 00	<b>Partenariats</b> (4 heures) <i>(Deux tables rondes consécutives)</i> a) Politiques environnementales et compétitivité et finances internationales <sup>6</sup> (2 heures) b) Partenariats de soutien à la mise en œuvre des politiques environnementales <sup>7</sup> (2 heures)		

<sup>1</sup> Y compris l'évaluation des eaux transfrontières dans la région de la CEE-ONU.

<sup>2</sup> Sous réserve d'adoption.

<sup>3</sup> Pour information.

<sup>4</sup> Séance conjointe des Ministres de l'environnement et de l'éducation qui ont adopté la Stratégie de la CEE sur l'EDD à Vilnius (mars 2005) et de ceux d'autres États membres intéressés.

<sup>5</sup> Table ronde d'ONG et des ministres des États membres intéressés préparée conjointement par le Conseil de la SPDBP et l'ÉCO-Forum européen.

<sup>6</sup> Y compris la question de la mobilisation des moyens financiers au service des priorités environnementales et la participation du secteur public au Fonds d'investissement pour l'efficacité énergétique.

<sup>7</sup> Y compris les questions des partenariats avec le secteur privé, de l'efficacité énergétique, de la consommation et de la production durables, de l'environnement et la sécurité et des montagnes.

-----